



Groupe Traduction
et procès-verbaux

Section française de traduction

5 avril 2016

GUIDE DE TYPOGRAPHIE

pour les documents publiés en français au CERN

Introduction

Le présent guide recense les règles de typographie en usage à la section française de traduction du CERN pour la rédaction de textes en français. On entend ici par règles de typographie les règles relatives à l'emploi des différents caractères (majuscules, accents, signes de ponctuation, espaces), mais aussi quelques règles d'usage et d'orthographe sur l'écriture des nombres, les abréviations et quelques autres points épineux, sur lesquels les rédacteurs s'interrogent souvent et les usages ne sont pas très clairs ou divergent. Les rubriques ont été choisies dans un esprit très pragmatique : il s'agit des points qui, dans notre expérience de traducteurs francophones, suscitent souvent des hésitations. Le guide est évolutif ; des rubriques pourront être ajoutées ou modifiées en fonction des remarques faites par les utilisateurs et de l'évolution de l'usage.

Ces règles pourront être utiles pour toute personne au CERN rédigeant en français des textes destinés à la publication. Le but est, d'une part, d'harmoniser dans la mesure du possible l'ensemble des documents publiés en français par le CERN, et, d'autre part, de faire gagner du temps au rédacteur en lui évitant des recherches longues et pas toujours concluantes. Les présentes règles constituent une proposition. Il est possible que, pour certains textes, tel ou tel point soit jugé inadapté par le rédacteur. En revanche, il est essentiel, à l'intérieur d'un même texte, d'être cohérent dans ses choix.

Sur certains aspects, l'usage est flottant d'une institution et d'un auteur à l'autre ; la section française de traduction du CERN a développé au fil des années son usage propre. Par ailleurs, sont recensées ici certaines règles qui sont simplement des règles d'usage du français, d'application très générale et qu'on trouve dans tous les manuels. Toutefois, une des difficultés au CERN est que beaucoup de personnes utilisent à la fois le français et l'anglais, ce qui entraîne des confusions entre les usages typographiques des deux langues, qui sont extrêmement différents. C'est pourquoi il n'était pas inutile de rappeler ici certaines règles de base.

Enfin, pour toutes les questions sur le bon usage en français en général (emploi des mots, orthographe, etc.) le rédacteur cernois est invité à se reporter à une édition récente du *Petit Robert*, qui est pour nous le dictionnaire de référence, et constitue une base relativement sûre.

Comment lire le guide ?

Le guide est divisé en grandes rubriques, classées par ordre alphabétique, elles-mêmes divisées en sous-rubriques (voir la table des matières). Les exemples, généralement tirés de textes du CERN, apparaissent en gras. D'autre part, pour certains points, des listes de mots ont été ajoutées à titre indicatif. Il s'agit de mots revenant fréquemment au CERN et sur lesquels on s'interroge souvent. On trouvera également à la fin du guide une annexe consacrée à la rédaction inclusive du point de vue du genre.

Bibliographie sommaire

On trouvera ci-après une bibliographie sommaire recensant quelques ouvrages donnant des règles de typographie en français. Ont également été consultées pour le présent guide un certain nombre d'autres sources, par exemple des documents à l'usage de services de traduction d'organisations internationales, qui ne sont pas publiés. Il convient de garder à l'esprit que chaque ensemble de règles a sa cohérence propre, et qu'on ne peut pas puiser au hasard dans les différentes normes.

- *Traitement des textes français à l'ONU – Usage et règles*, Office des Nations Unies à New York, 1998. Consultable sur le web à l'adresse :
<http://ods-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N98/163/21/PDF/N9816321.pdf?OpenElement>
- *Code de rédaction interinstitutionnel*, Office de publication de l'Union européenne, 1997 (remis à jour périodiquement). Consultable sur le web à l'adresse :
<http://publications.europa.eu/code/fr/fr-000100.htm>
- *Manuel du typographe*, Éditions de l'Association suisse des typographes, 2000.
- *Abrégé du Code typographique à l'usage de la presse*, Louis Guéry, Victoire Éditions, 2005.
- *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 2002.

Abréviations	1
Liste d'abréviations usuelles	1
Initiales des noms de personnes	1
Citations	1
Citations dans un article ou communiqué de presse	2
Citations de documents officiels	2
Citations tronquées	2
Citations imbriquées	3
Incise dans une citation	3
Longues citations	3
Espace insécable	3
Féminisation des titres et fonctions	4
Italique (emploi)	5
Citation en une langue étrangère	5
Mots et expressions empruntés à une langue étrangère	5
Titres de textes et d'œuvres	6
Noms d'expositions, de manifestations, de concours, etc. – Conférences et réunions	6
Noms de navires et de véhicules spatiaux	7
Noms de marques et d'entreprises	7
Notes de musique	7
Symboles dans les formules de physique	7
Majuscules accentuées	8
Majuscules (emploi)	8
Après différents signes de ponctuation	8
Majuscule signalant l'utilisation d'un nom commun comme nom propre	8
Noms d'unités organiques et de comités	8
Ministères et départements fédéraux	9
Titres et fonctions	9
Titres de documents ou de textes de référence	10
Titres de périodiques	11
Diplômes	11
Noms géographiques	11
Noms d'unités territoriales	11
Points cardinaux	12
Noms de voies et de locaux et points d'accès au LHC	12
Noms de nationalités	12
Où mettre la majuscule ?	12
Dans le titre d'un document, d'une section, d'un paragraphe	12
Dans les noms d'unités organiques du CERN	13
Dans les noms d'organismes, de textes, de machines, etc.	13
Divers	14
Liste de mots prenant toujours une majuscule	14
Liste de mots s'écrivant toujours avec une minuscule	14
Usages particuliers propres aux textes juridiques (conventions, protocoles, accords de coopération, etc.)	15
Dans les expressions en langue étrangère	16
Nombres	16
Écriture en toutes lettres	16
Écriture en chiffres romains	16
Écriture en chiffres arabes	16
Écriture des heures	17
Écriture des sommes d'argent	17
Marque du pluriel après un nombre décimal	18
Noms de particules	18
Genre	18
Signes typographiques particuliers	18
Pluriel	18
Dénomination des quarks	19
Variantes	19
Ponctuation	19

Barre oblique (barre de fraction) (/)	19
Barre oblique : cas particulier de « et/ou »	19
Espaces insécables avant les signes de ponctuation	20
Guillemets.....	20
Ponctuation dans les listes	21
Point	21
Points de suspension	21
Pluriels compliqués	21
Pluriel des mots étrangers.....	21
Pluriel des mots composés	22
Pluriel donné en option entre parenthèses.....	22
Sigles	22
Forme du sigle	22
Emploi du sigle désignant un organisme, une institution, etc.	23
Sigles restant en anglais.....	23
Trait d'union.....	24
Noms d'instituts.....	24
Après le préfixe « non ».....	24
Après le préfixe « anti ».....	24
Liste de mots avec trait d'union	25
Liste de mots sans trait d'union.....	25
Trait d'union dans l'écriture des nombres.....	25
Titres de civilité.....	25
Quand omettre le titre de civilité ?.....	25
Transcription du russe	26
Transcription en général.....	26
Unités de mesure	27
Usage de la majuscule	27
Pluriel.....	27
Annexe : La rédaction inclusive du point de vue du genre	

Abréviations

L'abréviation est suivie d'un point (par exemple « p. », pour « page »), sauf si la dernière lettre du mot fait partie de l'abréviation (par ex. M^{me}), ou s'il s'agit de l'abréviation d'une unité de mesure ou d'une monnaie (Voir « Unités de mesure » et « Écriture des sommes d'argent »). Lorsque l'abréviation se trouve en fin de phrase, le point qui la suit se confond avec le point final (on ne redouble pas le point).

s'informer sur EDMS, Invenio, la Bibliothèque, les services multimédia, etc.

Liste d'abréviations usuelles

n° (numéro) - suivi d'un espace insécable

15^e (quinzième) (par exemple dans les documents officiels du Conseil ou du Comité des finances) - suivi d'un espace insécable

1^{er} ou 1^{re} - suivi d'un espace insécable

M. (Monsieur) - suivi d'un espace insécable

M^{me} (Madame) - suivi d'un espace insécable

M^{mes} (Mesdames) - suivi d'un espace insécable

MM. (Messieurs) - suivi d'un espace insécable

N.B. (*nota bene*)

p. (page) - suivi d'un espace insécable

pp. (pages) - suivi d'un espace insécable

par. (paragraphe) - suivi d'un espace insécable

cf. (confer) - suivi d'un espace insécable

etc. (et cetera) – toujours précédé d'une virgule

tél. (téléphone)

R&D (à noter que le signe & ne s'emploie que dans cette expression)

Initiales des noms de personnes

L'initiale des noms (en général c'est le prénom qui est réduit à l'initiale) est représentée par la première lettre en majuscule, suivie d'un point. Toutefois, si le nom commence par les digrammes Ch, Ph ou Th, on écrit également le h, en minuscule. Les prénoms doubles en français sont joints par un trait d'union, qu'on laisse dans les initiales.

S. Freud

Th. Gautier

J.-J. Rousseau

Citations

Les citations sont normalement encadrées de guillemets (sur l'utilisation des guillemets, voir rubrique « Guillemets »).

Citations dans un article ou communiqué de presse

Les citations dans un communiqué de presse ou un article de presse, lorsqu'elles reprennent des propos tenus dans le cadre d'un entretien avec un journaliste, sont généralement mises en italique. S'il y a une incise, quelle que soit sa longueur, l'incise doit rester en romain. La citation doit toujours être encadrée de guillemets.

« Ces résultats constituent à ce jour la mesure la plus précise des positons du flux des rayons cosmiques et sont une démonstration de la puissance et des capacités du détecteur AMS, souligne Samuel Ting. Dans les mois à venir, grâce à AMS, nous serons en mesure de dire de façon certaine si ces positons sont une signature de la matière noire ou s'ils ont une autre origine. »

Citations de documents officiels

Pour plus de lisibilité, les citations de documents officiels sont mises en italique.

Aux termes de l'article II alinéa 1 de la Convention instituant le CERN : « L'Organisation assure la collaboration entre États européens pour les recherches nucléaires de caractère purement scientifique et fondamental, ainsi que pour d'autres recherches en rapport essentiel avec celles-ci. »

Citations tronquées

Si la fin de la phrase ou certains éléments de la phrase ne sont pas cités, la partie manquante est indiquée par des points de suspension entre crochets [...].

Aux termes de la Convention instituant le CERN : « L'Organisation assure la collaboration entre États européens pour les recherches nucléaires de caractère purement scientifique et fondamental [...]. L'Organisation s'abstient de toute activité à fins militaires et les résultats de ses travaux expérimentaux et théoriques sont publiés ou de toute autre façon rendus généralement accessibles. »

Comme le prévoit la stratégie européenne pour la physique des particules, « le Conseil s'efforcera de collaborer avec l'ApPEC pour développer une stratégie coordonnée [...] ».

Si, pour les besoins de la syntaxe, il est nécessaire de modifier un mot grammatical (changement de personne par exemple), la modification est encadrée par des crochets.

« un certain nombre d'expériences très importantes, menées sans accélérateur [qui] ont lieu à la croisée de la physique et de l'astrophysique des particules.»

(La phrase initiale était « Un certain nombre d'expériences très importantes, menées sans accélérateur, ont lieu à la croisée de la physique et de l'astrophysique des particules. »)

« si [l']absence est imputable à un accident ou à une maladie d'origine professionnelle. »

(La phrase initiale était : si son absence [...].)

Si une précision est apportée dans le cours de la citation, (par exemple pour expliciter un pronom personnel), cet ajout est encadré par des crochets.

« Il [le directeur général] notifie sa décision par écrit au membre du personnel.»

Citations imbriquées

Lorsqu'on a une citation à l'intérieur d'une autre citation, il est possible, pour plus de lisibilité, d'utiliser comme guillemets de deuxième niveau les signes " et " (ALT +0147 et ALT+0148 en Word) ; pas d'espace insécable, contrairement aux chevrons.

Selon Stuart Kauffman, de l'Université de technologie de Tampere : « *La question des origines de la vie a surgi grâce à Louis Pasteur, qui refusait de croire au principe de génération spontanée. "Toute vie, disait-il, vient de la vie."* Cette affirmation l'a laissé face à une énigme : comment la vie a-t-elle commencé ? »

Incise dans une citation

Dans une citation, lorsqu'il y a une incise brève, il n'y a pas lieu de fermer les guillemets avant l'incise et de rouvrir les guillemets après l'incise. Par contre, si la citation est mise en italique, l'incise doit rester en romain.

« *J'ai commencé à travailler sur ce projet il y a huit ans, explique S. Dupont, responsable du projet. L'assemblage et l'installation des modules ont commencé l'été dernier et se sont achevés à la fin du mois d'avril de cette année.* »

Longues citations

Pour les citations d'une certaine longueur, surtout s'il y a plusieurs paragraphes, il est possible de les mettre en évidence en modifiant la police de caractères et en plaçant l'ensemble de la citation en retrait. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de mettre des guillemets, mais il est très important qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur l'endroit où commence et où se termine la citation.

Aux termes de l'article 6 :

Les organes du Groupement sont :

- son Assemblée générale, pouvoir suprême ;
- son Comité, organe représentatif et exécutif ;
- les vérificateurs aux comptes ;
- les scrutateurs.

Espace insécable

L'espace insécable (Ctl+Shift+barre d'espacement) permet d'éviter les retours à la ligne entre deux signes typographiques. Il doit être inséré :

- avant les signes ; : ? ! » % et après « n° ;
- entre les abréviations des titres de civilité (M., M^{me}, MM. etc.) et le nom propre ;

M^{me} Unetelle

- dans une date, après le nombre des jours, et avant le nombre de l'année ;

le 15 janvier 2002

- dans l'indication d'une mesure, entre le nombre et l'abréviation de l'unité de mesure ;

7 TeV

- dans l'indication des heures, entre les nombres et les abréviations « h », « min » et « s ».

13 h 45

- dans l'indication d'une somme d'argent, entre le nombre et l'abréviation du nom de la monnaie, de même qu'entre les tranches de trois chiffres.

300 000 CHF

Féminisation des titres et fonctions

Dans ce domaine, la langue est en pleine évolution, donc il faut rester à l'écoute de l'usage. En attendant, dans la mesure du possible, on met en principe au féminin les noms de métier et de fonction, sauf éventuellement si l'intéressée préfère qu'on emploie le masculin. On trouvera une liste de noms de métiers au féminin dans un guide publié par l'administration française (<http://atilf.atilf.fr/gsovay/scripts/feminin.exe?CRITERE=LIVRE>).

Certains noms masculins sont devenus dans l'usage épécènes (c'est-à-dire qu'ils peuvent être féminins, donc accompagnés d'un déterminant féminin).

la ministre

une architecte

Liste de titres et de fonctions au féminin employés dans l'usage actuel au CERN :

acheteuse
 administratrice
 ambassadrice
 auteure
 boursière
 chancelière
 chercheuse
 conseillère
 consultante
 coordinatrice
 députée
 dessinatrice
 directrice
 docteure
 électricienne
 informaticienne
 ingénieure
 ingénieure-technicienne
 physicienne
 pompière
 présidente
 professeure
 rapporteuse
 réviseuse

sénatrice
 technicienne
 vice-présidente

Liste de titres et de fonctions épiciènes dans l'usage actuel (c'est-à-dire pouvant être accompagnés d'un déterminant féminin) :

actuaire
 chef
 maire
 médecin
 ministre
 peintre
 porte-parole

Italique (emploi)

Citation en une langue étrangère

Lorsqu'on cite une expression ou un nom d'organisme, ou encore une phrase, un passage, etc. en langue étrangère, il convient de le mettre en italique. À noter que, dans le cas d'un nom d'organisme, le sigle correspondant ne se met pas en italique.

le *Massachussets Institute of Technology*

mais

le MIT

Il est convenu de modifier la deuxième phrase du deuxième paragraphe comme suit :

« *...and the heat shield for the barrel toroid and the radiation-hard DMILL electronics for the Silicon Tracker in the case of ATLAS* ».

Si l'expression à mettre en italique est insérée dans un texte qui est lui-même en italique, il convient de la composer en romain.

Le Space Radiation Effects Laboratory n'existe plus depuis longtemps.

Mots et expressions empruntés à une langue étrangère

Les mots et expressions empruntés à une langue étrangère s'écrivent en italique, sauf dans les cas où le mot est considéré comme intégré à la langue française.

un logiciel *open source*

docteur *honoris causa*

sous réserve de l'application *mutatis mutandis* des règles et procédures d'achat

Mais

une réunion *ad hoc*

À noter que les noms latins utilisés en botanique s'écrivent en italique.

l'orchidée *ophrys apifera*

Titres de textes et d'œuvres

Le titre d'une publication, d'un périodique, d'une œuvre littéraire ou musicale, d'un film, d'un spectacle, se met en italique.

**dans un article paru dans *Le Monde* en 2004
la *Missa Solemnis* de Beethoven**

À noter toutefois que le titre d'un document du Conseil ou d'un comité ou d'un article paru dans une revue se met entre guillemets :

voir *Bulletin* n° 03-042/2011, « ISOLDE lève un peu plus le voile sur la fission nucléaire »

Si ce titre est dans une autre langue, il convient de le mettre en outre en italique.

Le document de travail intitulé « *Effects of the euro/CHF exchange-rate variation* », qui a été transmis aux délégations en juillet (...)

Noms d'expositions, de manifestations, de concours, etc. – Conférences et réunions

Les titres des expositions, manifestations, concours, campagnes, etc. se mettent en italique.

**l'exposition *Univers de particules*
le projet *Dessine-moi un physicien*
le prix *Ars Electronica Collide@CERN*
le concours *Collide@CERN*
le projet *Netzwerk Teilchenwelt*
le projet *Passeport Big Bang*
le projet *Helix Nebula*
l'exposition *La France au CERN*
la lauréate du *Google Science Fair*
la campagne *Bouger plus et manger mieux*
à l'occasion de la *Nuit des chercheurs*
l'opération *Bike2work*
le *Webfest*
le *hackathon***

Pour le titre en français d'une conférence, (assimilable au titre d'un article dans une publication) pas d'italique, mais des guillemets. Si le titre de la conférence est dans une langue étrangère, le titre doit être en italique et entre guillemets

**Pour marquer la fin de sa résidence artistique au CERN, le chorégraphe suisse Gilles Jobin donnera aujourd'hui, à 18 h CEST, une conférence intitulée « *Collisions entre danse et physique* ».
un atelier intitulé « *Prospects and Precision at the Large Hadron Collider at 14 TeV* »**

Pas de guillemets ni d'italique pour les noms des réunions ou conférences périodiques, ou des Écoles de physique.

**la 247^e réunion du Comité des finances
l'École CERN-Amérique latine de physique des hautes énergies**

La Conférence internationale sur la physique des hautes énergies (ICHEP)

Pas de guillemets ni d'italique lorsqu'il s'agit d'un sigle.

**La conférence ICTR-PHE 2012, qui s'est tenue à Genève
L'étude PIMMS.**

À noter que les noms assimilés à des noms de lieux ne prennent pas d'italique.

**S'cool Lab
le Microcosm
le bâtiment Ideasquare**

Noms de navires et de véhicules spatiaux

Les noms de navires et de véhicules spatiaux se mettent en italique.

**le naufrage du *Titanic*
la navette spatiale *Discovery***

Noms de marques et d'entreprises

Les noms de marques et d'entreprises, les noms de réseaux sociaux, les noms de fondations ne se mettent pas en italique.

**Ce projet a été sponsorisé par Rolex.
du matériel Compaq
très présents sur Google, Twitter, et YouTube
La fondation CERN & Société**

Notes de musique

Les noms de notes de musique s'écrivent en italique.

donner le *la*

Cependant, quand ils sont intégrés au titre d'une œuvre musicale, ils s'y intègrent sans changement typographique.

la *Messe en si*

Symboles dans les formules de physique

Les lettres (latines ou grecques) représentant une grandeur dans une formule de physique doivent être en italique. Par contre, les opérateurs mathématiques +, -, =, /, >, < restent en romain.

$$E = mc^2$$

Lorsque le générateur débite un courant *i* les condensateurs se déchargent partiellement au cours de chaque période.

Majuscules accentuées

Les majuscules doivent être accentuées. Les majuscules accentuées sont accessibles par la fonction « caractères spéciaux » de Word, où l'on peut créer des raccourcis pour plus de commodité.

Majuscules (emploi)

Après différents signes de ponctuation

On met une majuscule au début d'une phrase, normalement après un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation, après des points de suspension si ceux-ci terminent la phrase. On ne met pas de majuscule après un point-virgule, ni après deux points, même dans le cas d'une énumération sous forme de liste avec retour à la ligne (avec tirets, puces, etc.)

Vous intégrerez une équipe de neuf personnes ayant pour mission :

- de tester les nouveaux serveurs ;
- d'installer le système d'exploitation et de déployer différents progiciels sur les nouveaux serveurs ;
- d'intervenir en cas d'alerte au niveau des systèmes de production en respectant des procédures bien définies.

On met une majuscule au début d'un titre.

Rapport d'activité

Majuscule signalant l'utilisation d'un nom commun comme nom propre

Lorsqu'on utilise un nom particulier pour désigner un organisme, une machine, une convention, etc. bien déterminés, ce nom peut être considéré comme un nom propre, et prend donc une majuscule. À noter que généralement seul le premier terme de l'expression prend la majuscule (voir la rubrique « Où mettre la majuscule ? » pour plus de précisions).

la Convention européenne des droits de l'homme

le Supersynchrotron à protons

le Conseil de l'Europe

Il n'y a pas lieu de mettre de majuscule à un nom commun, même s'il est repris sous forme de sigle.

la tomographie par émission de positons (TEP)

Noms d'unités organiques et de comités

Chaque unité organique et comité du CERN, cité en particulier, peut être considéré comme un nom propre et prend de ce fait une majuscule. Majuscule aussi lorsqu'on reprend ce nom en l'abrégeant. Toutefois, la majuscule n'a pas lieu d'être si le nom est précédé d'un

démonstratif ou qualifié par un adjectif, ou encore lorsque le nom est utilisé comme un générique, au pluriel par exemple :

le Groupe de travail sur la gouvernance du CERN

Comme l'a rappelé le Groupe de travail dans son document xxxx, (...)

le Service médical du CERN

le Service juridique du CERN

mais

le nouveau groupe de travail

le service responsable de la maintenance

ce comité

les différents groupes de travail

Plusieurs groupes de travail ont été créés.

les services des ressources humaines des organisations internationales

Ministères et départements fédéraux

L'usage est d'écrire « ministère » et « département fédéral » avec une minuscule et les substantifs désignant les domaines de compétence avec une majuscule.

le ministère des Sciences et de la Recherche

le département Justice et Police

Titres et fonctions

Les mots « président », « vice-président », « directeur général » et « secrétaire général » ainsi qu'« administrateur » (dans le sens d'« administrateur de la Caisse de pensions »), et leur féminin, prennent une majuscule quand ils sont mis en lieu et place d'une personne bien déterminée. Cela inclut le cas où le nom de la personne est indiqué à la suite de son titre, après virgule.

Le prix a été remis par le Directeur général.

Le prix a été remis par le Directeur général, M. X.

En revanche, pas de majuscule si le nom de la personne est mentionné en premier lieu, le titre indiqué après la virgule ne faisant dans ce cas que préciser la fonction et ne se substituant pas au nom de la personne.

Le prix a été remis par M. X, directeur général.

Le prix a été remis par M. X en sa qualité de directeur général de l'Organisation.

Ils s'écrivent toujours avec une majuscule dans les formules d'appel et les formules de politesse dans les lettres, et les formules semblables dans un discours par exemple (c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés de « Monsieur le » ou « Madame la »).

Veillez croire, Monsieur le Président, à ma haute considération.

Ils s'écrivent avec une minuscule :

- s'ils sont accompagnés d'adjectifs tels que *ce, leur, actuel, ancien, prochain, etc.* ;
- s'ils sont suivis immédiatement, sans virgule, du nom de la personne ;

le président Obama

- s'ils se réfèrent à la fonction et non à la personne ;

En sa qualité de président, M. X propose...

M. X est élu président du Comité des finances.

Le directeur général, saisi de la question, décide des mesures à prendre. (Il s'agit d'une règle de droit, il n'est pas fait référence à une personne en particulier)

Le projet d'ordre du jour de chaque réunion du Conseil d'administration est établi par l'administrateur de la Caisse, d'entente avec le président et le vice-président. (Là aussi, il n'est pas fait référence à une personne en particulier).

- s'ils sont au pluriel

les présidents de tous les comités

Les autres noms de fonction ne prennent pas de majuscule.

le porte-parole de la collaboration ATLAS

le chef du département HR

le ministre des Affaires étrangères

le médecin-conseil

l'actuaire

Exception : les noms de fonction utilisés dans les formules d'appel et les formules de politesse dans les lettres s'écrivent dans ce cas avec une majuscule.

Monsieur le Ministre, (au début d'une lettre)

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.

Remarque : Dans certains textes de caractère très formel, il arrive que certains titres (par exemple directeur général, ambassadeur) soient dotés d'une majuscule même lorsqu'ils ne désignent pas une personne en particulier.

Titres de documents ou de textes de référence

Lorsqu'on désigne un document ou un texte de référence bien déterminé par son titre, on considère qu'il s'agit d'un nom propre. Il convient donc de lui mettre une majuscule (rappel : seul le premier mot du titre prend une majuscule).

Les Statut et Règlement du personnel (il s'agit de deux textes distincts)

La Circulaire administrative n° 20

le Code de conduite du CERN

le Modèle de compétences du CERN

l'Accord de coopération entre le CERN et le JINR

Lorsque le titre d'un texte ne désigne pas un document particulier, mais un type de document ou encore un document récurrent, il s'agit d'un nom commun et il ne prend pas de majuscule. Pas de majuscule non plus si le mot est au pluriel pour désigner de façon générique plusieurs textes, ou encore si le nom du texte est précédé d'un démonstratif.

les accords de coopération

le présent accord de coopération

les circulaires administratives

les comptes annuels
le rapport annuel du CERN
le budget
les normes IPSAS
le plan à moyen terme
une foire aux questions
la foire aux questions relative à la Circulaire administrative n°x

Titres de périodiques

Les titres de périodiques s'écrivent avec une majuscule au premier substantif, et également une majuscule pour l'article qui précède si celui-ci fait partie du titre.

paru dans *Le Monde*
un article de *L'Usine nouvelle*

Diplômes

Pas de majuscule aux noms de diplômes.

le baccalauréat
la maturité
un doctorat

La règle vaut aussi pour les noms de diplômes dans une autre langue s'ils sont devenus usuels en français.

un bachelor
un master

Noms géographiques

Les noms propres de lieux et les noms communs utilisés comme noms propres prennent une majuscule. Par exception, c'est l'adjectif qui prend une majuscule lorsque c'est lui qui caractérise le nom. Se référer à un dictionnaire encyclopédique (Larousse ou Robert 2).

la mer Méditerranée
l'océan Atlantique
le mont Blanc
le golfe Persique

Noms d'unités territoriales

Les noms d'unités territoriales ne prennent pas de majuscule.

le département de l'Ain
le canton de Genève

À noter qu'on écrit :

la République et canton de Genève

Points cardinaux

Pas de majuscule lorsque le mot désigne une direction.

au sud de la Loire

Majuscule en général dans les noms géographiques constituant des expressions figées et dans les expressions désignant un pays, une région ou une zone.

le pôle Sud

l'hémisphère Sud

l'Amérique du Sud

l'Afrique du Sud

les expériences de la zone Nord

Noms de voies et de locaux et points d'accès au LHC

Pas de majuscules aux noms de voies (place, route, chemin, etc.). Une majuscule par contre pour le nom qui suit, qui est toujours considéré comme un nom propre.

la route de Meyrin

la place des Particules

Pas de majuscule aux noms désignant des locaux (salle, bâtiment, hall, etc.)

la salle Anderson

le hall SM18

Pas de majuscule non plus pour les différents points d'accès au LHC.

le point 5 du LHC

Noms de nationalités

Les substantifs désignant une nationalité (ou un peuple) prennent une majuscule. À noter que les adjectifs de nationalité ne prennent jamais la majuscule, et les noms de langues non plus.

Les Inuits

les Brésiliens

la délégation néerlandaise

la République française

Bonne connaissance de l'anglais ou du français

Où mettre la majuscule ?

Dans le titre d'un document, d'une section, d'un paragraphe

Seul le premier mot du titre prend une majuscule. Les mots suivants ne prennent pas de majuscule, sauf si ce sont eux-mêmes des noms propres.

Sécurité et environnement

Actions de formation au Rwanda

Circulaire administrative n° 2

Dans les noms d'unités organiques du CERN

Le premier mot (qui est généralement un substantif) prend la majuscule quand l'unité est appelée par son nom complet.

le Département des ressources humaines
le Groupe de travail sur la gouvernance du CERN
le Comité des finances
le Bureau de presse
le Bureau de la diversité
le Service d'audit interne
l'Unité de gestion de la Caisse de pensions

Toutefois, ces noms sont souvent abrégés dans l'usage (c'est-à-dire que la préposition « de » disparaît) ; dans ce cas, c'est le premier mot représentant le nom de l'unité organique qui prend la majuscule

le département Ressources humaines
le département HR
le service TM
le groupe Traduction et procès-verbaux
l'unité Santé et sécurité au travail
l'unité HSE
l'Audit interne
le service Audit interne

Dans les noms d'organismes, de textes, de machines, etc.

Lorsqu'une expression est traitée comme un nom propre, le premier substantif prend la majuscule. Les mots suivants ne prennent pas de majuscule, sauf si ce sont eux-mêmes des noms propres.

la Caisse de pensions
l'Association du personnel
le Centre de contrôle du CERN
le Conseil d'administration de la Caisse de pensions
le Groupement des anciens du CERN
le Laboratoire européen pour la physique des particules
le Comité de concertation permanent
la Convention européenne des droits de l'homme
l'Institut Pasteur
les Statut et Règlement du personnel (il s'agit de deux textes distincts)
la Circulaire administrative n° 2

Si le premier substantif est précédé d'un adjectif qualificatif, on met également une majuscule à cet adjectif.

la Deuxième Guerre mondiale

Toutefois, par exception, l'usage au CERN est d'écrire :

le Grand collisionneur de hadrons (sans mettre de majuscule au premier substantif)

Normalement, l'adjectif qualificatif placé après le nom ne prend pas de majuscule, sauf s'il est joint à ce nom par un trait d'union (les États-Unis). Même s'il existe des exceptions à cette règle (par exemple, on écrit Organisation des Nations Unies, Chapelle Sixtine), il convient de s'y tenir pour les noms d'institutions et d'organes du CERN. En cas de doute, mettre une majuscule seulement au premier mot de l'expression traitée comme un nom propre.

Divers

Dans les mots « vice-président » et « vice-présidente », dans les cas où on met une majuscule, c'est le premier mot qui porte la majuscule.

Le Vice-président a déclaré [...]

Liste de mots prenant toujours une majuscule

Big Bang (au sens cosmologique ; par contre, minuscule si on l'emploie au sens figuré : **un véritable big bang dans le monde de la finance**)

Soleil (au sens astronomique)

Terre (au sens astronomique)

Lune (au sens astronomique) et tous les noms d'astres et de galaxies

Univers (au sens astronomique)

État (dans le sens d' « autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés »)

Parlement (désignant une institution d'un pays bien précis) (mais : les parlements nationaux)

Sécurité¹

Modèle standard (de la physique)

la Direction (au sens de la haute hiérarchie du CERN)

le Laboratoire (pour désigner le CERN)

les Cernois (substantif)

la Réception (au sens de : lieu du CERN où sont accueillis les visiteurs)

la Toile (pour : le web)

Liste de mots s'écrivant toujours avec une minuscule

les noms de mois (janvier, février, etc.) et de jours de la semaine (lundi, mardi, etc.)

article (l'article 4 de la Convention)

associé

attaché

auditeur interne

amphithéâtre principal

bâtiment (le bâtiment n° 4)

délégation

boursier

¹ Dans les documents de l'unité HSE, le mot s'écrit avec une majuscule lorsqu'il désigne l'ensemble des missions de la Commission, à savoir, santé et sécurité au travail, protection de l'environnement et sécurité des équipements et des installations et de leur exploitation.

chapitre
 chef
 collaboration
 espace
 états financiers
 expérience
 filière de carrière
 gouvernement
 hall (le hall SM18)
 hôte (État hôte)
 journée portes ouvertes
 kraft (papier kraft)
 livre d'or
 observateur
 prix Nobel
 programme-cadre (de l'Union européenne)
 roi
 membre (État membre)
 membre du personnel
 ministre (sauf dans une formule d'appel ou de politesse dans une lettre)
 ministère
 nature
 openlab (projet *CERN openlab*) (il s'agit d'une marque déposée)
 parking (parking des Cèdres)
 paragraphe
 personnel
 recherche et développement (R&D)
 restaurant (restaurant n° 1)
 route (route Einstein)
 salle du Conseil
 salle des pas perdus
 section (d'un document)
 site (de Meyrin)
 système d'évaluation de la performance et de reconnaissance du mérite (système MARS)
 titulaire
 web

Usages particuliers propres aux textes juridiques (conventions, protocoles, accords de coopération, etc.)

Dans les textes juridiques officiels constituant une convention (accords de coopération, accords concernant l'accession au statut d'État membre associé, par exemple), il existe certains usages spécifiques. Notamment, on écrit « Organisation européenne pour la Recherche nucléaire », en reprenant la graphie utilisée dans la Convention instituant l'Organisation. D'autre part, il est d'usage de mettre une majuscule au mot « parties », et parfois à certains autres mots qui ont une valeur particulière dans le texte.

Dans les expressions en langue étrangère

Lorsqu'on cite une expression en langue étrangère (toujours en italique), on respecte les règles typographiques de cette langue, y compris pour les majuscules.

le *London Institute of Technical Education*
publié dans le *Boletín Oficial del Estado*

Nombres

Écriture en toutes lettres

En principe, les nombres entiers inférieurs ou égaux à 10 et les nombres entiers en début de phrase doivent s'écrire en toutes lettres, à l'exception, en général, des nombres suivis d'unités de mesures, de sommes d'argent, ou de pourcentage, des nombres indiquant l'heure, de la numérotation des pages et des paragraphes et des dates (voir plus loin).

Les quatre grandes expériences LHC
Cinquante mètres plus bas, ils atterrissent dans le tunnel de transfert T12.

Pour l'orthographe des nombres, voir « Trait d'union dans l'écriture des nombres »

Dans un texte juridique, les nombres sont parfois écrits d'abord en chiffres, puis en toutes lettres entre parenthèses.

dans un délai de 15 (quinze) jours

Les numéros des sessions du Conseil et de ses comités s'écrivent également en toutes lettres dans les titres des ordres du jour, des résumés des conclusions et des procès-verbaux.

Cent cinquantième session

Écriture en chiffres romains

Les siècles s'écrivent toujours en chiffres romains, de même que les numéros des souverains, et les numéros des volumes d'un ouvrage.

le XX^e siècle
le pape Benoît XVI
le tome IV

Écriture en chiffres arabes

Dans les autres cas, les nombres s'écrivent en chiffres arabes, en particulier :

- les dates (sauf cas très particuliers) ;
le 4 janvier 2011
- les nombres précédant une unité de mesure ;
un champ de 4 teslas
un faisceau de 7 TeV

- les nombres décimaux
2,3 millions de francs
- les nombres précédant un pourcentage.
un indice du coût de la vie de 2 %

Les nombres supérieurs ou égaux à 1 000 s'écrivent par tranches de trois chiffres, séparés par un espace insécable (pas de point, pas de virgule et pas d'apostrophe de séparation.)

100 000 CHF

Exception : les dates, les numéros de page, les codes postaux et les cotes de documents s'écrivent obligatoirement d'un seul bloc.

2011

à la page 1451

74160 Feigères

Le document CERN/3066

Le signe utilisé pour noter les nombres décimaux est en français la virgule (se méfier quand on reprend des données d'un texte en anglais).

Écriture des heures

Dans un texte rédigé, on peut écrire les heures à l'aide de l'abréviation « h » entourée de deux espaces insécables, en particulier dans les procès-verbaux de réunion. À noter toutefois que le mot heure ne peut pas s'abréger s'il s'agit d'une indication de durée.

La durée de vie du faisceau est en moyenne de 12 heures.

L'usage courant est de donner les heures avec une précision de 5 minutes maximum (par exemple pour indiquer l'heure d'une manifestation, pour indiquer l'ouverture et la clôture de la séance). On n'écrit pas « 05 », « 00 », sauf éventuellement dans un contexte scientifique où une plus grande précision peut être souhaitée, ou encore dans un horaire de train ou un programme détaillé.

La conférence aura lieu à 10 h au Globe de la science et de l'innovation.

La séance est levée à 13 h 5.

Mais :

16 h 05-16 h 55 - Conférence sur le boson de Higgs

Écriture des sommes d'argent

Le nombre s'écrit par tranches de trois chiffres séparées par un espace insécable (pas de point ni d'apostrophe de séparation), et est suivi (et jamais précédé) de l'indication de la monnaie soit au long, soit en abrégé. Pour les abréviations de noms de monnaie, on utilise le code ISO.

un montant de 811 631 euros

350 000 CHF

1 500 000 EUR

Dans un tableau, une liste, ou un texte contenant beaucoup de chiffres financiers, on utilise généralement au CERN pour signifier « million » l'abréviation M placée immédiatement devant l'abréviation de la monnaie. On utilise « k » pour signifier « millier ». Il n'y a pas d'abréviation consacrée pour « milliard ».

5 kCHF
35 MCHF
5 000 MEUR

Marque du pluriel après un nombre décimal

On met l'unité ou le nom au pluriel quand le nombre est supérieur ou égal à 2.

0,3 tesla
1,2 million de francs suisses
2,4 mètres

Noms de particules

Genre

Pour des raisons qu'il serait intéressant d'élucider, bien que le mot « particule » soit féminin (ex : une particule de Higgs, une particule charmée), tous les noms de particules sont masculins. A priori, si le nom d'une nouvelle particule apparaît dans un texte, il convient donc de le mettre au masculin (sauf si une nouvelle distinction de genre devait apparaître dans une physique ultérieure).

un boson
un quark
un méson
un Higgs
un étrangelet

Signes typographiques particuliers

Pas de majuscule, sauf quand le nom de la particule est le nom d'une personne. Pas de majuscule si le nom est seulement dérivé d'un nom de personne.

un Higgs
un boson
un fermion

Pas de guillemet, pas d'italique, sauf intention stylistique particulière.

Pluriel

Les particules ayant un nom simple forment leur pluriel normalement (c'est-à-dire par l'ajout de -s, sauf si la forme au singulier se termine par -s, -x ou -z, auquel cas le mot est invariable), quelle que soit l'origine du nom.

des bosons

des partons
des quarks
des étrangelets
des neutrinos
des Higgs
des charmoniums

Pour les particules ayant un nom composé, cela dépend. Si le deuxième mot est un adjectif, il s'accorde normalement.

des quarks étranges

Les mots « charme », « beauté », « top », « down », « up », « bottom », « vérité », employés pour désigner des particules, sont invariables.

Dénomination des quarks

Il est à noter qu'il existe des variantes dans la dénomination des quarks : en anglais la paire « top » « bottom » a aussi l'appellation « truth » « beauty ». D'autre part, en français, certains noms de quarks sont traduits (étrange, charme ou parfois charmé, beauté ou parfois beau, vérité) et d'autres ne le sont jamais (up, down, top, bottom). Enfin, certains de ces noms ont des connotations très fortes (étrange, beauté, etc.) qui peuvent être utilisées pour faire des jeux de mots mais qui peuvent aussi créer une certaine confusion dans un contexte de vulgarisation, si l'on s'adresse à un public qui n'a pas une idée très précise des objets dont on parle.

Sauf si l'on tient à faire des jeux de mots, il est toujours possible, et parfaitement clair, de se référer aux quarks par leurs initiales : les quarks u, d, s, c, t et b. On évite ainsi également le problème des pluriels compliqués.

Variantes

Il existe en français des variantes sur certains noms de particules. La section française de traduction du CERN a adopté certaines dénominations, ce qui ne signifie pas que les autres sont incorrectes.

positon (plutôt que positron)
étrangelet (plutôt que strangelet)

Ponctuation

Barre oblique (barre de fraction) (/)

La barre oblique sert dans les formules mathématiques et pour les citations de vers. Elle n'est pas utilisée en principe dans un texte rédigé. Elle ne signifie pas « ou », ni « pour ».

Barre oblique : cas particulier de « et/ou »

Bien que la barre oblique ne soit pas un signe typographique usuel dans un texte rédigé, on rencontre souvent la forme « et/ou », signifiant en général « l'un ou l'autre, ou bien les deux », et dans certains cas se substituant simplement à « ou », et parfois à « et ». Dans la

plupart des cas, cette forme, qui n'est pas très lisible et s'avère très souvent ambiguë, peut être remplacée par « ou ». Sauf quand le contexte l'indique clairement (« Fromage ou dessert »), la conjonction « ou » ne signifie pas que l'un des termes est exclu.

Qualifications requises : connaissance de l'anglais ou du français (signifie qu'on vous demande de connaître l'une ou l'autre langue, et que rien ne s'oppose à ce que vous connaissiez les deux).

Formulaire de demande de bourse ou de logement (signifie que vous pouvez limiter votre demande à l'un de ces deux objets, mais que rien ne vous empêche de demander les deux, alors que « formulaire de demande de bourse et de logement » laisserait supposer que les deux demandes vont de pair).

S'il paraît indispensable de préciser que le « ou » n'est pas exclusif, on peut ajouter « ou les deux » ou une formule analogue.

Merci d'indiquer si vous souhaitez une version papier ou une version électronique, ou les deux.

Dans certains cas, selon le sens et la logique de la phrase, le « et/ou » doit plutôt être remplacé par « et » :

Les commentaires et suggestions sont les bienvenus.

Le Comité a approuvé les augmentations de montants et prolongations de contrats indiquées ci-après.

À noter que dans certains cas l'emploi systématique de « et/ou » au lieu de « ou » ou de « et » conduit à des absurdités (exemples : « Nos clients sont à la recherche de maisons individuelles et/ou mitoyennes dans votre quartier » ; « Date et/ou heure de l'enregistrement »).

Espaces insécables avant les signes de ponctuation

On insère un espace insécable avant tout signe haut, à savoir point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation, pour cent, deux points, guillemets.

Aucun espace avant les signes bas, à savoir point, points de suspension, virgule.

Guillemets

Utiliser les guillemets français (chevrons : « xxxxxx »), sauf dans le cas de citations imbriquées (voir plus haut).

Quand on cite une phrase complète, commençant par une majuscule et terminée par un signe de ponctuation fort (point, point d'interrogation, point d'exclamation), le guillemet fermant vient après le signe de ponctuation fort.

Les buts de l'Organisation sont définis à l'article II de la Convention du CERN :

« L'Organisation assure la collaboration entre États européens pour les recherches nucléaires de caractère purement scientifique et fondamental, ainsi que pour d'autres recherches en rapport essentiel avec celles-ci. »

Par contre, si on cite un fragment de phrase (ne commençant donc pas par une majuscule), le guillemet fermant vient avant le point.

Le même article prévoit que les résultats de travaux « sont publiés ou de toute autre façon rendus généralement accessibles ».

Pas de guillemets pour les noms de particules.

les quarks top

le quark beauté

le Higgs

Ponctuation dans les listes

L'usage en français est, dans une énumération présentée sur différents alinéas, de ponctuer par des points-virgules (alors qu'en anglais on trouve couramment des virgules). Le point-virgule est suivi d'une minuscule.

Vous devrez notamment :

- vérifier la conformité des spécifications aux exigences de sécurité du CERN ;
- assurer la formation en matière de sécurité dans le domaine de la cryogénie ;
- définir les exigences en matière de sécurité concernant les nouveaux projets.

À noter qu'en français, dans une énumération avec retour à la ligne, il n'est pas d'usage d'ajouter « et » avant le dernier élément de la liste.

Point

Pas de point à la fin d'un titre de document ou de section.

Ordre du jour

Points de suspension

Pas de points de suspension après l'abréviation « etc. »

EDMS, Invenio, les services multimédia, etc.

Dans tous les cas, il y a seulement trois points de suspension (même si ces points achèvent la phrase, il n'y a pas lieu de rajouter un point final).

La suite au prochain numéro...

Pluriels compliqués

Pluriel des mots étrangers

En principe, les mots étrangers utilisés en français suivent les règles de la grammaire française (par exemple ils ont forcément un genre, même s'ils viennent de l'anglais) et ils prennent la marque du pluriel ordinaire en français, à savoir « -s », à moins que leur forme au singulier ne se termine par -s, -x ou -z, auquel cas ils sont invariables. L'habitude a été prise, pour certains termes plus ou moins spécialisés (« *Land* », « maximum », « stimulus » par exemple) d'utiliser, selon l'usage anglais, la forme de pluriel de la langue d'origine, (« *Länder* », « stimuli », « maxima »), mais il est toujours correct d'utiliser un pluriel

ordinaire en -s (ce sera aussi plus simple quand on devra traiter des mots venant de l'hindi ou du persan).

des supernovas
des maximums
des scénarios
des spaghettis
des capuccinos
des neutrinos

Pluriel des mots composés

Se référer aux règles d'usage pour le pluriel des noms composés. Dans de nombreux cas, plusieurs solutions sont possibles, mais il est préférable pour des raisons d'harmonisation d'utiliser les formes données dans la liste suivante :

des écarts-types
des accords types

Pluriel donné en option entre parenthèses

La pratique consistant à indiquer la marque du pluriel entre parenthèses, pour marquer que, selon le cas de figure, un élément peut être en fait singulier ou pluriel (exemple : « L'(les) équipe(s) concernée(s) sera(ont)contactée(s)»), est à éviter. Cette façon d'écrire est contraire à l'usage normal en français et produit des phrases très peu lisibles, en raison des cascades de marques du pluriel figurant entre parenthèses. Il est préférable :

- soit d'opter pour un pluriel générique (option recommandée) :

Les équipes concernées seront contactées. (Il peut s'agir d'une seule équipe, cette formulation ne l'exclut pas.)

- soit, si l'on tient à préciser que deux cas de figure sont possible, d'utiliser, lors de la première occurrence « le ou les », ou bien « la ou les », en enchaînant ensuite au pluriel :

La ou les photos retenues seront publiées sur le site.

À noter que cette formule est impossible si l'article s'élide au singulier (par exemple « l'équipe ») ou avec les formes contractées telles que « au », « du ». Dans ce cas, opter pour le pluriel générique.

À noter également que le redoublement (« le ou les ») est un effet stylistique, qui vise à attirer l'attention sur le fait qu'on peut avoir un singulier ou un pluriel ; cette tournure est à éviter dans les textes administratifs ou normatifs.

Sigles

Forme du sigle

Les sigles s'écrivent sans point intermédiaire. Ils s'écrivent intégralement en majuscules, sans accent et sans italique.

le CERN
l'UNESCO
l'AELE

Par exception à l'usage normal en français, certains noms de projets scientifiques, sous forme de sigle, comportent des minuscules.

l'expérience LHCf

En français, un sigle est invariable, il ne change donc pas au pluriel.

les TPG
les HRA
des LED
les RNN des États

Certains sigles sont devenus des noms communs. Ils se composent alors en minuscules et prennent la marque du pluriel normalement.

des lasers
des radars
le sida

Les sigles ne se mettent pas en italique.

Emploi du sigle désignant un organisme, une institution, etc.

L'usage est, la première fois que l'on cite un organe, de donner le nom développé, en ajoutant le sigle entre parenthèses, puis, dans la suite du texte d'utiliser le sigle seul.

le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
le Commissariat à l'énergie atomique (CEA)

Si c'est un sigle archi-connu, comme l'OCDE ou l'ONU par exemple, on peut dans un texte peu formel utiliser directement le sigle seul.

Si le terme n'est pas répété dans le texte, il n'est pas très utile d'utiliser un sigle.

Au CERN, certains sigles ne sont pas utilisés en français : on n'écrit pas « le FC » mais « le Comité des finances », on n'écrit pas « le SPC », mais le Comité des directives scientifiques ; de même on n'écrit pas « la CE » mais « la Commission européenne ».

Sigles restant en anglais

Au CERN, l'usage est d'utiliser dans de nombreux cas le sigle anglais même quand on rédige en français, par exemple pour des noms d'organes ou pour des noms de dispositifs techniques.

le département HR
la machine AD

Toutefois, certains organes du CERN ont des sigles français (par exemple, le CCP). Il convient donc de vérifier.

Si l'organe ou le dispositif n'a pas de nom officiel en français, plusieurs options sont possibles.

Traduction – Forme courte (option recommandée en général)

Traduction en français suivie du sigle anglais entre parenthèses.

le Comité européen sur les futurs accélérateurs (ECFA)

l'Anneau à ions de basse énergie (LEIR)

Les détecteurs gazeux à micropistes (MPGD)

Le Collisionneur linéaire compact (CLIC)

Traduction – Forme longue (si l'on juge utile de faire apparaître le nom en anglais)

Traduction en français, puis, entre parenthèses, le nom dans la langue originale en italique, puis, après un tiret, le sigle).

Les détecteurs gazeux à micropistes (*Micro Pattern Gaseous Detectors* – MPGD)

Le Réseau européen de recherche sur l'hadronthérapie par les ions légers (*European Network for Light Ion Hadron Therapy* – ENLIGHT)

Pas de traduction

Parfois il n'est pas utile de traduire (en particulier si le nom anglais a été choisi surtout pour former un acronyme frappant, comme c'est souvent le cas pour les expériences de physique). Le nom en anglais doit alors être mis en italique.

ATLAS (*a Toroidal LHC ApparatuS*)

L'étude PIMMS (*Proton Ion Medical Machine Study*)

HiRadMAT (*High Radiation to Materials*)

Trait d'union

Noms d'instituts

Pas de trait d'union

L'institut Paul Scherrer

Après le préfixe « non »

Mots composés avec le préfixe « non » : trait d'union s'il s'agit d'un substantif, pas de trait d'union s'il s'agit d'un adjectif qualificatif.

la non-prolifération

État non-membre

mot non séparable

État non européen

Après le préfixe « anti »

Pas de trait d'union, sauf devant la voyelle -i, et sauf dans « anti-âge ».

antiatome

antihydrogène
 antimatière
 antiparticule
 antiproton
 anti-inflammatoire

Liste de mots avec trait d'union

accord-cadre
 écart-type
 foyer-hôtel
 Monte-Carlo (simulation Monte-Carlo)
 micro-onde
 moins-disant
 mieux-disant

Liste de mots sans trait d'union

accord type
 compte rendu
 électronvolt
 État membre

Trait d'union dans l'écriture des nombres

Dans l'écriture en toutes lettres des nombres, on met un trait d'union entre deux chiffres s'ils sont tous deux inférieurs à cent, et s'ils ne sont pas joints par le mot « et ».

cent cinquante-deux
trente et unième réunion

Titres de civilité

Les titres de civilité utilisés usuellement sont Monsieur (abréviation M.) et Madame (abréviation M^{me}), au pluriel Messieurs (abréviation MM.) et Mesdames (M^{mes}). Le titre de docteur (Dr) n'est utilisé que pour les médecins considérés en tant que tels. Si l'on a une référence en anglais à une personne portant le titre de « Dr », il convient donc de se renseigner sur le sexe de la personne en question et d'utiliser, selon le cas, M. ou M^{me}.

Autres titres à utiliser dans certains cas : Maître (M^e) ; Son Altesse (S.A.) ; Sa Majesté (S.M.), et Son Excellence (S.E.)

Quand omettre le titre de civilité ?

Dans les textes de niveau soutenu (documents du Conseil par exemple), il convient d'appliquer l'usage protocolaire qui est de n'omettre le titre de civilité (c'est-à-dire de désigner la personne uniquement par son prénom et son nom) que pour les morts.

le grand physicien Andreï Sakharov

Toutefois, au CERN, pour les textes relativement informels, par exemple les articles du *Bulletin*, l'usage est de désigner les personnes par leur prénom et leur nom, parfois repris

par le prénom seul, ou l'initiale de leur prénom suivi du nom, surtout s'il s'agit de scientifiques, de membres du personnel du CERN, etc. Il convient de conserver le titre de civilité lorsqu'il est question de personnalités officielles (ministres, chefs d'État, etc.). Éviter, pour les personnes vivantes, d'employer le nom de famille seul sans titre de civilité, sans prénom et sans initiale (ce qui est par contre l'usage s'il s'agit de grands hommes du passé, comme Galilée, Newton ou Einstein. À noter toutefois que cela se fait très peu pour les femmes. On dit donc actuellement : Marie Curie, M^{me} de Sévigné, M^{me} Roland, Olympe de Gouges).

Transcription du russe

Les noms russes ont une transcription française, qui n'est pas la même que la transcription anglaise. La transcription indique grossièrement comment le nom se prononce en russe. On ne peut pas reprendre telle quelle une transcription faite dans une autre langue, il convient de se renseigner sur la transcription correcte du nom. On trouve normalement la transcription française usuelle (selon le cas, soit une transcription ancienne consacrée par l'usage, soit la transcription conforme aux règles de transcription modernes) des noms de lieux et des noms de personnages illustres dans les dictionnaires encyclopédiques (Larousse, Robert 2).

Vladimir Poutine

Andreï Sakharov

Brejnev

Novossibirsk

Doubna

Pour les noms contemporains qui ne figurent pas dans des sources fiables (ou en cas de divergence), il faut repartir du nom russe et appliquer les règles de transcription.

À noter qu'il convient d'écrire :

lumière Tchénkov

détecteur chachlik

Dans certains cas, il est acceptable d'utiliser la transcription anglaise, notamment pour les noms de personnes inscrites dans le répertoire CERN, pour lesquelles il pourrait être gênant de changer la transcription, ou si l'on n'arrive pas à déterminer quelle est la transcription correcte.

Transcription en général

Il est impossible de détailler les règles relatives à la transcription des noms propres de toutes les langues n'utilisant pas l'alphabet latin ; il faut cependant toujours se référer à l'usage en français, qui peut être différent de l'usage en anglais.

Unités de mesure

Usage de la majuscule

L'unité écrite au long s'écrit toujours avec minuscule. L'abréviation d'une unité de mesure s'écrit avec majuscule lorsqu'il s'agit à l'origine d'un nom propre.

tesla (T)

volt (V)

ampère (A)

Sinon, elle s'écrit avec une minuscule.

mètre (m)

kilogramme (kg)

Les symboles représentant les ordres de grandeur s'écrivent en minuscules du femto jusqu'au kilo, puis en majuscules. On a ainsi, du femto au péta : f, p, n, μ , m, k, M, G, T, P.

Pluriel

Les unités de mesure forment leur pluriel régulièrement. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une unité de mesure, la même règle vaut pour le mot « sigma » désignant l'écart-type.

millions de joules

en centimètres cubes

plusieurs kilovolts

5,7 femtobarns inverses

5 sigmas

Annexe

La rédaction inclusive du point de vue du genre

Généralités

La question du langage inclusif du point de vue de genre est d'actualité, car, de plus en plus, certaines pratiques de rédaction peuvent être ressenties comme excluant les femmes. Les pratiques en la matière sont extrêmement diverses ; il faut souligner à ce propos que, dans la mesure où les manifestations du genre touchent aux structures fondamentales de la langue, il n'est pas possible d'importer en français les solutions adoptées dans d'autres langues. Comme l'usage est en pleine évolution, les solutions envisagées ne sont sans doute pas définitives. La présente annexe a pour but d'indiquer quelles sont les orientations retenues par la section française de traduction du CERN, dans le souci d'apporter des réponses à des questions que se posent fréquemment les personnes qui rédigent en français au CERN des textes destinés à la publication. La question est à relier à celle de la diversité, qui figure parmi les valeurs essentielles du CERN. L'un des aspects de cette diversité concerne l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Dans la mesure où on constate que les filles sont moins nombreuses que les garçons à s'engager dans des filières scientifiques ou techniques, il est utile de mettre en évidence la place des femmes dans les sciences et les techniques et d'encourager la diversité dans tous les métiers. Dans cette perspective, il est important d'éviter, par des formulations malheureuses, de renforcer les stéréotypes qui tendent à faire considérer les métiers scientifiques et techniques comme masculins.

Au-delà des procédés qui sont évoqués ici, qui peuvent paraître parfois complexes, l'objectif général est de ne pas envoyer involontairement de message d'exclusion, et, dans le même temps, de respecter les usages de la langue, d'avoir des choix cohérents et de veiller à se faire comprendre.

1. Éviter les stéréotypes et le vocabulaire exclusif

Stéréotypes sur les rôles masculin et féminin

Certaines formulations renvoient implicitement, sans qu'on en ait forcément conscience, à une image figée, parfois dépassée, de la répartition des rôles entre hommes et femmes. Par exemple, si l'on dit *les fonctions d'assistante administrative*, c'est parce que, en effet, c'est le plus souvent une femme qui occupe ce type de fonctions. Toutefois, en mettant le mot au féminin, on sous-entend que cet emploi doit inévitablement être occupé par une femme, ce qui est faux.

⇒ Éviter de mettre systématiquement au féminin les professions qui sont souvent exercées par des femmes.

Plutôt que *le métier d'infirmière*, dire *le métier d'infirmier*

Par ailleurs, un certain nombre d'autres expressions courantes, même si elles tendent à tomber en désuétude, véhiculent des stéréotypes sur les rôles masculin et féminin. C'est le cas d'expressions telles que : *le panier de la ménagère* (pour désigner un ensemble de produits de consommation courante qui sert à évaluer l'évolution du coût de la vie pour les ménages), ou encore *gérer en bon père de famille* (c'est-à-dire avec prudence et diligence), et d'autres. Ces expressions sont en nombre limité, il est donc relativement facile de les éviter. Éviter aussi le mot *Mademoiselle*, qui renvoie à l'idée que la femme, contrairement à l'homme, est définie par son statut matrimonial, et qui tend à tomber en désuétude.

⇒ Éviter les expressions toutes faites renvoyant à des stéréotypes sur les rôles féminin et masculin.

Vocabulaire exclusif

Le vocabulaire exclusif est celui qui désigne, par exemple, une catégorie en se référant uniquement aux hommes (ou éventuellement, uniquement aux femmes) sans qu'il y ait à cela une raison valable. Ainsi, parler, de façon générale, des « *hommes politiques* » est exclusif, parce que le terme ne peut s'appliquer à une femme. Il est donc préférable, sauf dans le cas où on parle effectivement d'hommes, d'utiliser d'autres expressions.

⇒ Éviter les expressions incluant le mot « homme » ou le mot « femme » pour désigner des catégories.

Plutôt qu'*hommes politiques*, dire par exemple *les responsables politiques, les politiques, les élus, le personnel politique*

Plutôt que *les hommes de science*, dire par exemple *les scientifiques*

Plutôt que *les femmes de ménage*, dire par exemple *le personnel de nettoyage*

2. Féminiser les titres et les fonctions quand on parle de femmes

Si on parle d'une femme, il convient de mettre systématiquement le nom du titre, du métier ou de la fonction au féminin. Le titre ou la fonction peut avoir une forme féminine propre (par exemple : *le directeur – la directrice*), ou peut être épïcène (c'est-à-dire que la même forme sert pour le masculin et le féminin (par exemple : *le secrétaire – la secrétaire*). En cas d'hésitation, se reporter au chapitre « Féminisation des titres et fonctions » du Guide de typographie. L'usage de mettre au masculin toute fonction de prestige quand il s'agit d'une femme, fréquent au XX^e siècle, est désuet. On n'écrit donc plus des formules telles que « *Madame le Maire* » ou encore « *M^{me} X, directeur de l'établissement* ».

⇒ Féminiser systématiquement le titre ou la fonction quand on parle d'une femme.

Plutôt que *le secrétaire d'État à la Recherche, M^{me} X*, dire *la secrétaire d'État à la Recherche, M^{me} X*

3. Manier avec discernement le masculin générique

Utiliser un masculin générique signifie employer une forme au masculin pour désigner :

- au pluriel, un ensemble indéterminé pouvant inclure ou non des éléments féminins (par exemple : *les employés du CERN* ;

- au singulier, une personne indéterminée dont on ne sait pas s'il s'agit d'un homme ou d'une femme (par exemple : *Vous devez demander l'autorisation du responsable du service.*

Cette potentialité du masculin fait partie de la langue française et est utilisée en permanence et par tout le monde dans la langue écrite et parlée. Il est dans la pratique impossible de renoncer au masculin générique, qui permet de rendre compte des situations d'indétermination et des ensembles composés d'éléments masculins et féminins.

Toutefois, l'emploi du masculin générique peut être critiqué dans certains cas car il pose plusieurs problèmes.

• Il fait disparaître l'élément féminin.

Cela peut être gênant, surtout dans le cas où il existe un stéréotype qui fait penser qu'une catégorie donnée est réservée aux hommes. Ainsi, si l'on parle des *physiciens* pour se référer à un groupe de scientifiques, on n'exclut pas explicitement les femmes mais elles n'apparaissent pas. Or, il peut être souhaitable de **rappeler la présence de femmes** dans un groupe ; ce choix dépend du message qu'on veut faire passer. Dans le contexte du CERN, il peut être particulièrement judicieux, par exemple, de rappeler qu'il y a des femmes dans la science et dans la technique, de rappeler que le personnel de l'Organisation comprend des femmes, et, aussi, de rappeler que les personnes qui postulent pour un emploi, quel qu'il soit, peuvent être aussi bien des femmes que des hommes.

• Il peut être illogique

C'est le cas dans un **texte qui s'adresse directement à une personne indéterminée**, par exemple un message au singulier envoyé à un grand nombre de personnes, ou encore un avis de vacance de poste écrit à la deuxième personne (*Vous*), un formulaire à remplir ou une foire aux questions utilisant la première et la deuxième personne. Le masculin est alors malvenu et illogique du point de vue des femmes destinataires du texte, et il produit un effet d'exclusion.

Quels procédés employer pour éviter le masculin générique ?

• Les doublets (forme longue)

Il s'agit d'associer à la forme masculine la forme féminine correspondante. Exemple : *Les citoyennes et les citoyens*. L'ordre (masculin + féminin ou féminin + masculin) n'est pas fixé ; il est le plus souvent déterminé par des raisons de rythme et d'euphonie, ou d'usage.

Ce procédé permet de faire apparaître les femmes. Il a l'inconvénient de rallonger le texte et, si on l'utilise de façon systématique, de l'alourdir. Cependant, utilisé de façon occasionnelle et avec discernement, il permet de rappeler, quand on le souhaite, que le groupe dont on parle comprend éventuellement des femmes.

⇒ Utiliser un doublet (mot masculin + mot féminin, ou l'inverse) occasionnellement quand il paraît judicieux de rappeler la présence de femmes.

le candidat ou la candidate (mais pas à chaque phrase)
les jeunes qui deviendront les physiciens et les physiciennes de demain
Merci à tous et à toutes

Il est à noter que, dans ces exemples, l'ajout du féminin a un caractère rhétorique ; il ne change pas le sens de l'énoncé, mais attire l'attention sur une potentialité. C'est pourquoi ce type de formule serait malvenu, par exemple, dans un texte administratif ou juridique. Il faut également éviter des effets de sens non voulus. Par exemple, la phrase *Ce succès est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les physiciens des deux pays* ne peut pas être remplacée par *Ce succès est le résultat d'une collaboration fructueuse entre les physiciens et les physiciennes des deux pays*.

• Les doublets raccourcis (forme avec parenthèse)

Dans certains cas bien particuliers, il est possible d'indiquer le suffixe féminin entre parenthèses pour manifester que le texte s'adresse à la fois aux hommes et aux femmes. C'est ce qu'on fait en particulier pour les intitulés des avis de vacances de poste : *électronicien (-ne)*. On peut éventuellement utiliser cette forme dans un courrier électronique adressé à un grand nombre de personnes ou dans un formulaire. Toutefois, ces formules sont peu lisibles et peu naturelles, et, en raison des accords grammaticaux, on peut être amené à multiplier les parenthèses dans une phrase. Il n'est donc pas recommandé d'utiliser ce procédé de façon répétitive dans un texte d'une certaine longueur.

À noter que les formes avec tirets (*les étudiant-e-s*), avec points (*les étudiant.e.s*) et avec E majuscule (*les étudiantEs*) ne sont pas en usage au CERN.

⇒ Utiliser un doublet raccourci, avec le suffixe féminin entre parenthèses, uniquement pour des intitulés courts, dans des textes de style télégraphique (par exemple, formulaires). Préférer une autre solution si possible.

• La rédaction neutre

Pour éviter d'utiliser systématiquement le masculin générique, on peut recourir à des procédés de **rédaction neutre**, c'est-à-dire qui ne font pas apparaître de marque de genre. Pour cela, il faut bien réfléchir à ses formulations : employer des mots épicènes plutôt que des mots présentant une forme masculine distincte de la forme féminine, et éviter les participes passés.

Plutôt que : *Vous n'avez pas été retenu(e) pour la liste restreinte*, dire par exemple :
Vous ne figurez pas sur la liste restreinte

Plutôt que : *Vous serez amené(e) à gérer la maintenance du matériel*, dire par exemple :
Vous devrez gérer la maintenance du matériel.

Plutôt que : *Les adolescents et les adolescentes participant au concours*, dire par exemple : *les jeunes participant au concours.*

L'avantage de ce procédé est qu'il n'allonge pas les textes et ne crée pas de problème de lisibilité. Il demande néanmoins une certaine dextérité.

⇒ Recourir dans la mesure du possible à la rédaction neutre dans les textes s'adressant au singulier à une personne indéterminée.

4. Respecter les règles usuelles d'accord

En français, la fonction de l'accord (en genre et en nombre) est d'indiquer à quel élément de la phrase se rapportent les mots qui s'accordent (par exemple, à quel substantif se rapporte un adjectif ou un participe passé). Pour ce qui concerne le genre, les substantifs et pronoms masculins entraînent un accord au masculin, les substantifs et pronoms féminins entraînent un accord au féminin, et l'association d'éléments masculins et féminins entraîne normalement un accord au masculin. De même, quand des éléments masculins et féminins sont associés dans une énumération, la reprise se fait systématiquement au masculin. Il n'est pas possible de reprendre par deux pronoms, l'un au masculin et l'autre au féminin (par exemple, *ils et elles*).

⇒ Respecter les règles usuelles en matière d'accord.

Exemple : *Les muons et les particules chargées plus légères sont détectés à des niveaux différents.*